

INTRODUCTION

« Aucun siècle n'a jamais produit autant d'éléments pour notre histoire ; et aucun siècle ne les a aussi rapidement détruits »¹.

Telle est la triste réalité pour le patrimoine industriel !

- Mais qu'est ce que ce patrimoine industriel ?

N'est-il pas paradoxal d'associer la notion de patrimoine au terme « industriel » ? En effet, d'un côté on a une notion, établie en son sens public par la Révolution française de 1789*, qui renvoie à l'idée de biens appartenant à la collectivité du fait du lien privilégié qu'il constitue entre passé, présent, avenir. En général, lorsque l'on parle du patrimoine, celui qui nous vient à l'esprit est celui dit « classique », celui dont l'esthéticité a longtemps été le critère de sélection. Ce sont essentiellement des châteaux, cathédrales, églises, édifices publics ou privés. Ils datent du XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles pour la plupart, le XIX^e, et le XX^e siècles étant très faiblement représentés. D'un autre côté, on est confronté à la notion d'industrie qui renvoie, quant à elle, à une image beaucoup moins idyllique que la première : le travail, la production, la misère, l'exploitation, la pollution y sont associés.

Pourtant ces deux notions se sont rencontrées et ont donné naissance au patrimoine industriel. Les vestiges industriels sont devenus un patrimoine. Cette évolution se fait lors de la modernisation accélérée de la France de 1945 à 1973, dans les « trente glorieuses », qui a eu pour conséquence de modifier en profondeur le tissu industriel. Ainsi les vieilles industries, qui ont fait la puissance de notre pays aux siècles passés, vont se défaire. Une restructuration sans précédent du paysage industriel est en marche. On rase les vieilles usines, on délocalise vers la périphérie des villes. Le Président De Gaulle, lors de la Grande Grève des mineurs du Nord en 1963, aura beau dire du mineur qu'il s'agit d' « une profession à laquelle son caractère rude et dangereux lui confère une particulière noblesse », la légende des « gueules noires », ancrée dans la conscience nationale, est en train de se perdre. Le pays n'a plus besoin de charbon. Cette grève n'a fait qu'annoncer le tournant que l'industrie française effectue pour les mines de charbon mais également pour les autres activités qui vont suivre le même chemin comme le textile, la sidérurgie. . . .

Ce n'est alors pas par hasard que, dans les années 60, le patrimoine devient une préoccupation majeure. En effet, face à ces bouleversements socio-économiques, le lien que crée le patrimoine entre les générations est un facteur de stabilisation, d'identité auquel on peut se rattacher.

La fusion de ses deux termes a permis, tout d'abord, l'élargissement de la notion de patrimoine à de nouveaux domaines. Ainsi le critère de protection n'est plus seulement esthétique mais recouvre également tout ce qui, venant du passé, permet de comprendre le présent. On ne parle plus du patrimoine mais des patrimoines qui, désormais, font partie d'un héritage qu'il convient de pérenniser, de sauvegarder, de conserver et de

¹ Communiqué de presse du 26 juin 1985 du Ministère de la Culture.

transmettre comme le patrimoine urbain ou rural, le patrimoine photographique, le patrimoine des parcs et des jardins . . . , sans oublier le patrimoine industriel. Il a ensuite permis à l'industrie de retrouver une seconde vie en lui ouvrant des horizons de reconversion plus alléchants que la démolition.

- Mais comment appréhender ce patrimoine naissant ?

Ce n'est pas chose facile car sa définition est aussi complexe que ce qu'il représente. Il ne peut se résumer aux simples bâtiments qu'il occupe. Cela va bien au delà. Il sous-entend une richesse qui peut être d'ordre intellectuel, culturel ou matériel ²; les uns n'allant pas sans les autres pour la compréhension d'un site.

Le côté matériel recouvre essentiellement :

- les bâtiments qui sont les éléments visibles qui poussent les personnes à s'interroger sur leur avenir,
- les machines et l'outillage qui représentent une logique technique au sein de l'usine sans lesquels elle n'aurait pas beaucoup de sens,
- les collections de modèles, de prototypes et de produits finis qui permettent de retracer l'évolution d'une entreprise,
- les documents commerciaux, les archives qui retrace la face de communication de l'usine.

Cependant il ne faut pas oublier que ce sont des hommes qui travaillent dans l'industrie. Ils détiennent aussi une partie de l'histoire industrielle qu'il faut pouvoir transmettre, c'est le côté intellectuel et culturel de cette richesse :

- un savoir-faire : forger le fer, souffler le verre,...demande une certaine culture technique dans l'art de réaliser ces opérations,
- les souvenirs : les témoignages, ceux de l'ouvrier (vision fractionnée) ou ceux de l'ingénieur (vision plus large de l'organisation du travail) doivent être enregistrés, avant qu'il ne soit trop tard, pour comprendre la vie à l'usine,
- l'imaginaire : il s'agit de rechercher l'image que l'usine a donné d'elle, de voir comment elle a marqué l'esprit des citoyens (exemple : les bêtises de Cambrai).

Une méthode scientifique s'est développée à la fin des années 70 afin de pouvoir étudier tous ces éléments sur chaque site : l'archéologie industrielle. Maurice Dumas³ est l'un des premiers en France à mettre en avant cette technique qui consiste à étudier complètement un site. Elle s'exerce sur un lieu circonscrit, clos, mais sans limite de temps, remontant jusqu'à la plus ancienne manifestation d'activité possible⁴. L'archéologie industrielle devient en quelque sorte la science de la réalisation de monographies, recherchant le maximum de renseignements sur le site (descriptions des bâtiments, des machines, des photographies,...) sans porte de jugement. C'est un travail de terrain et en cela il est frère de l'archéologie⁵ qui va fournir les matériaux de bases

² Dominique Perchet, *La mise en valeur du patrimoine économique et industriel*, éd. La lettre du cadre territorial, Voiron, 1998, p.14-15.

³ Maurice Dumas, *L'archéologie industrielle en France*, éd. Robert Laffont, Paris, 1980, p.427-445.

⁴ On date généralement le début de l'industrialisation à la fin du XVI^e siècle.

⁵ Etymologiquement l'archéologie se traduit par « science du passé ». Si on s'en tient à cette conception, la fouille n'apparaît nullement comme un élément indispensable, mais elle est possible.

aux nouvelles disciplines comme l'histoire des techniques, l'histoire industrielle ou encore l'histoire sociale. Son but ici est d'étudier le passé par l'étude des monuments présents. Sa préoccupation première n'est donc pas la préservation des vestiges industriels, mais elle permet de mieux les connaître et d'aider dans les choix de conservation.

Cependant pour estimer l'importance de ces monuments il faut bien qu'il en subsiste. Là se trouve l'enjeu de la conservation du patrimoine industriel. Il représente un pan entier de l'histoire de la France, répondant à des logiques différents selon les époques. Malheureusement, souvent on n'y prête guère attention, on laisse les destructions se réaliser sans réagir malgré le caractère irréversible de celles-ci ; combien d'histoires sont ainsi perdues à jamais ?

Toutefois la crise naissante, après les années fastes, et les restructurations industrielles rapides ont accéléré la prise de conscience en France de l'importance du patrimoine industriel en tant que témoin de notre histoire. La première grande manifestation de l'opinion publique contre les destructions industrielles s'est produite à propos des Halles de Baltard à Paris en 1970. Puis des associations se sont constituées pour sauvegarder des vestiges de l'ère industrielle.

Au niveau international également se forme une réflexion sur la sauvegarde du patrimoine industriel. Ainsi, à Ironbridge en 1972 (Grande-Bretagne), à Brochum en 1975 (Allemagne) et à Stockholm en 1978 (Suède) se sont tenues les trois premières conférences sur ce sujet. Le milieu scientifique français ne pouvait rester à l'écart de l'innovation qui se produisait dans ce domaine, c'est pourquoi la IV^e conférence internationale pour la sauvegarde du patrimoine industriel a eu lieu en France en 1981 à Lyon et à Grenoble. L'organisation de cette conférence a constitué un étape majeure dans le développement en France de la notion de patrimoine industriel. Elle a permis de sensibiliser le public et les pouvoirs publics⁶ sur cette question.

- Mais quelles questions pose ce patrimoine ?

On retrouve souvent les mêmes interrogations : qu'advient-il des « cathédrales » du travail et du patrimoine architectural considérable, encore mal connus, hérités de l'ère industrielle ? Comment, pourquoi, pour qui garder un tel patrimoine ? Quel bâtiment se prête au réemploi et de quelle manière la réhabilitation doit-elle se concevoir ? Comment sensibiliser les individus à l'importance de ce patrimoine ? L'Etat et les collectivités doivent-ils le prendre seul en charge ?

Ces questions sont de plus en plus relayées par les médias qui contribuent à la vulgarisation dans ce domaine. Ainsi M. Emmanuel de Roux se fait le porte-parole du patrimoine industriel dans Le Monde et Le Figaro, TV5 a consacré près d'une heure à ce sujet en invitant le 8 janvier 2001 Mme Claudine Cartier⁷ qui a aussi participé à une émission sur le thème « Reconvertir l'architecture industrielle » sur France Culture le 1^{er} décembre 2001.

⁶ Allocution de M. Pierre Mauroy, Premier Ministre et de M. J.P Chevènement, Ministre de la Recherche et de l'industrie, *Etude et mise en valeurs du patrimoine industriel*, Actes du colloque de la IV^e conférence internationale pour la sauvegarde du patrimoine industriel de Lyon-Grenoble en 1981, éd. CNRS, 1985, p.11-13

⁷ Claudine Cartier, spécialiste en la matière, actuellement Inspectrice général à la Direction des Musées de France.

On constate également lors des Journées du Patrimoine que de plus en plus de curieux s'engagent vers des chemins non traditionnels, « ceux qui conduisent aux témoins d'un âge industriel en voie de disparition »⁸.

Mais tous ceci n'a pas empêché les destructions de continuer : tout un pan de l'histoire technique, sociale et culturelle est en train de disparaître. Que dire lorsqu'on voit le dernier haut-fourneau de Longwy être détruit la veille de la signature de son inscription à l'Inventaire supplémentaire !

La protection du patrimoine industriel et son devenir sont donc un enjeu essentiel.

Il faut que l'Etat prenne position de façon à régler définitivement la question de la protection de ce patrimoine. Reste à savoir si les mesures de protection du patrimoine selon la loi relative à la protection des monuments historiques du 31 décembre 1913 sont adaptées au patrimoine industriel ou s'il faut une réflexion sur un nouveau type de protection dont la mise en œuvre serait moins lourde pour l'Etat et comporterait moins de contraintes pour le propriétaire ? En effet d'autres acteurs sont aussi impliqués dans ces préoccupations : les industriels propriétaires, les associations, les collectivités territoriales.

Mais en dehors de la protection c'est aussi le devenir de ce patrimoine qui se pose : quelles sont ses possibilités de valorisation et la nouvelle place qui peut tenir dans le monde actuel ?

⁸ Emmanuel de Roux, Défendre le patrimoine industriel, mémoire social, « in Le Monde », le 20/09/1997, p.1.